payait. Mais un beau jour les affaires périclitèrent. La confiance diminuant, l'ancien maire de Glageon eut recours à un autre moyen pour soutenir son crédit. Il fit accepter en blanc par de pauvres gens des traites de 100 francs qu'il transforma ensuite en formidables valeurs de 10, 20, et 50,000 francs. Puis, la débacle devenant inévitable, il prit la fuite après avoir englouti les fortunes de ses trop naïves victimes. Arrêté à Stockolm, il fut extradé.

Bourgeois a comparu hier devant le tribunal correctionnel d'Avesnes, sous l'inculpation d'escroqueries, l'accusation de banqueronte frauduleuse ayant été écartée.

Une foule énorme, composée en grande partie d'habitants du canton de Trélon, encombrait la salle d'audience et stationnait jusque sur les degrés du tribunal, attendant la sortie du prévenu, dont plusieurs gendarmes devaient protéger la rentrée à la prison, en prévision des manifestations menaçantes que l'on craignait.

La première partie de la séance a été consacrée à l'interrogatoire de l'accusé et à l'audition des premiers témoins à charge ; a midi, M. le président a suspendu l'audience en annonçant qu'elle serait reprise à deux heures de l'après-midi.

A la reprise de l'audience, les dépositions des nombreuses victimes de Bourgeois soulèvent de violents murmures d'indignation et des paroles de colères. Il est, en effet, bien difficile de se contenir au récit des audacieuses extorsions commises par le prévenu au préjudice de pauvres malheureux acceptant en blanc des traites de 100 fr. qui se transformaient ensuite en formidables valeurs de 30, 40 et 50,000 fr., représentant dix fois la fortune de la plupart de ceux qui les avaient souscrites.

Le prévenu a pris plusieurs fois la parole; il ne paraissait nullement ému de la gravité des charges qui pesaient sur lui.

Le tribunal a condamné Bourgeois à cinq ans de prison avec privation de ses droits civils et politiques.

— CHAMPHIN-EN-PÉVÈLE. — Il n'est brui dans cette commune et dans les environs que d'une tentative d'empoisonnement dont l'auteur présumé s'est fait justice dans la crainte d'être découvert. Le nommé L. Decalonne, cultivateur, âgé de vingt-sept ans, a épousé la fille Choteau. Ils demeuraient avec les époux Choteaux.

Il paraît que le beau-père et le gendre vivaient en très-mauvaise intelligence. La semaine dernière Decalonne, qui est malade depuis deux mois, avait déposé sur le feu de l'eau pour faire de la tisane. Quand l'eau fut en ébullition, Choteau y jeta de l'eau dans laquelle il avait fait détremper des allumettes chimiques.

Son gendre qui rentrait en ce moment, l'apperçut, la femme Choteau survenant, apprit ce que son mari venait de faire. Celle-ci soumit cette eau à l'examen de ses fils et de ses domestiques, et tous reconnurent une forte odeur de phosphore. Elle a ensuite jeté l'eau.

Une scène de famille des plus violentes eut lieu à propos de cette affaire. Cette scène eut lieu le 2 juillet et depuis ce moment Choteau ne rentrait plus à la maison. Du reste, sa femme l'avait menacé de porter plainte et c'est dans la crainte de comparaître en Cour d'assises qu'il s'est pendu dans sa grange où l'on a découvert avant-hier.

Decalonne, son gendre, malade depuis deux mois et sujet à des violentes coliques tous les deux jours, les attribue aux tentaves d'empoisonnement dont il a été victime de la part de son beau-père.

— ARRAS. — La Société de Secours mutuels des instituteurs et institutrices du Pas-de-Calais, vient de recevoir un diplôme d'honneur, à la suite de l'Exposition universelle.

Cette même Société a été comprise pour une somme de 3,000 fr. dans la répartition des subventions accordées par M. le ministre de l'intérieur, aux Sociétés qui ont fait, en 1878, un versement à leur caisse de retraites.

— VALENCIENNES. — Nous lisons dans l'*Echo de la Frontière* :

« Le comité occulte de notre ville vient d'obtenir une nouvelle satisfaction. M. Wallon, capitaine du 14e dragons a l'ordre de changer de régiment. Ainsi ce militaire, honorable à tous égards, pour avoir lancé une seule épithète, inconvenante, il est vrai, à un étranger qui voulut imposer la *Marseillaise*, alors que le programme arrêté n'en faisait nulle mention et portant nulle obligation, va, après avoir déjà subi une huitaine ou une quinzaine de jours d'arrêt de rigueur, recevoir encore une punition exemplaire, un châtiment peu proportionné à sa faute, qui, en définitive a été provoquée, car personne n'a le droit individuel de modifier au programme de fête publique.

« En d'autres temps, les choses ne se fussent point passées ainsi, et l'on n'aurait jamais permis à certains exaltés politiques d'humilier l'armée en faisant prendre, à son égard, des mesures de cette nature.

— M. Gasser lieutenant-colonel du 84e régiment de ligne, actuellement à Avesnes, qui a été avantageusement connu à Valenciennes, lors de son séjour en notre ville pendant trois années environ, vient d'être nommé colonel du 2e régiment d'infanterie actuellement à Granville (Manche).

— STRAZEELE. — Mercredi, vers 6 heures 15 du soir, un affreux accident s'est produit près de la gare de Strazeele. Le nommé Joyez, homme d'équipe, qui traversait la voie pendant le train 195, a été renversé par le tender et tué sur le coup.

CAESTRE. — Le maire de Caestre a donné sa démission qui a été acceptée.

— BERGUES. — Nous recevons de cette ville des renseignements complémentaires sur la rixe qui a eu lieu, comme nous l'avons dit, entre des bourgeois et cinq militaires du 110e.

D'après le cabaretier Deynitter, les cinq militaires sont entrés dans son établissement vers onze heures du soir, demandant un petit verre qu'on leur a refusé. Ils sont partis, et l'un d'eux se serait emparé d'un petit martinet qu'il jeta dans la rue.

C'est alors que le cabaretier et neuf consommateurs sont sortis. Ce dernier prétend que les militaires en les apercevant auraient mis le sabre à la main et auraient frappé à tort et à travers. L'un d'eux aurait brisé la jambe du cabaretier d'un coup de poignée de sabre.

Les militaires, reconnaissent, d'après notre correspondant, être entrés dans le cabaret Deynitter, ou on leur a refusé un petit verre, que l'un d'eux a enlevé un petit martinet, mais ils prétendent que les neuf consommateurs sont arrivés sur eux en disant :

« Nous sommes les pompiers de Bergues, nous allons régler le compte des pioupious du 110e, » et, au même instant, ils ont frappé à coups de pied et de points sur les troupiers qui ont riposté sans se servir de leurs armes,

Un des militaires a eu son sabre enlevé.

Tels sont les faits relatés par notre correspondant. Il ajoute que l'enquête se poursuit.

ORCHIES. — Dans son numéro du 9 de ce mois, le *Petit Nord*, a propos de la démission de M. Ch. Guermonprez, ancien juge de paix d'Orchies, affirme que, d'après de nombreuses correspondances qu'il aurait reçues, le départ de ce magistrat a été accueilli avec satisfaction par les justiciables du canton,

Selon son habitude, le *Petit Nord* est mal renseigné, dit le *Propagateur*

Voici la lettre qui a été adressée, le 5 de ce mois, à M. Guermonprez par un grand nombre de personnes notables, sans distinction d'opinions :

« Monsieur,

» Nous croirions manquer à notre devoir, si, au moment où vous cessez vos fonctions de juge de paix de notre canton, nous ne venions vous apporter le témoignage de nos respectueuses sympathies, et vous exprimer le vif regret que nous exprimons de perdre en votre personne un magistrat dont la capacité et l'impartialité étaient appréciées par tous nos concitoyens.

Nous sommes certains d'être, en cette circonstance, leurs fidèles interprètes. (*Suivent les signatures*).

Il serait probablement très difficile au *Petit Nord* de produire, soit les nombreuses correspondances qu'il signale, soit seulement deux signatures de personnes honorables, acceptant la responsabilité de son assertion.

BAILLEUL. — On nous annonce la mort subite de M. Achille Salomé, médecin-vétérinaire, secrétaire de la Société d'agriculture.

— MM. Wilfrid de Fonvielle et Jovis ont fait hier une ascension assez dramatique.

Partis lundi à cinq heures et demie du soir de Douai, une violente rafale a rabattu leur ballon sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et ils ont dû jeter 10 kil. de lest pour pouvoir triompher de la violence du vent.

Pendant toute leur route, l'ouragan était formidable; les forêts, les arbustes, les blés couchés par le vent ressemblaient aux vagues d'une mer en furie.

La descente s'est effectuée près de Braqueries, à Trévières, en Hainaut (Belgique), mais avant de pouvoir atterrir, les aéronautes ont été traînés d'une façon effrayante. Le ballon arrachait les toitures et démolissait les cheminées.

M. Jovis seul a eu quelques contusions. Tous les instruments sont brisés. Le ballon est intact.

Etat-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 10 juillet.— Catherine Dhooge, rue de la Limite, maison Delaplace. — Jules Vlieghe, rue de la Vigne, 2. — Albert Dubocquet, rue Pierre-de-Roubaix, 101. — Mathilde Claessens, rue de Mouveaux, cour Frère, 2. — Malvina Heyman, rue de Magenta, 9. — Louis Dorchies, rue Beaurepaire. — Berthe Callewaert, rue de Flandre, 42. — Gustave Grouillon, rue du Square, 8. — Henri Lemai, rue du Fort, cour de la Providence, 1. — Clotilde Minsberghe, rue de la Guinguette, cour Mulliez, 25. —Jeanne Fournier, rue d'Isly, 3. — Jules Duquesnoy, rue Dufardin. — Raymond Jennieaux, rue Charles-Quint, 20.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 10 juillet. — Angèle Herlelier, 4 mois, rue de Sébastopol, cour Selosse, 3. — Elise Glorieux, 11 jours, quai de Leers, carrière Debonnet, 3. — Rosalie Dupuis, 1 an, rue St-Etienne, 13, fort Bayart. — Marie Gester, 5 mois, rue de la Balance. — Zulma Honoré, 13 jours, rue des Longues-Haies, 105. — Maria Sinleger, 13 ans, rue de l'Epeule, cour Plouvier, 1.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 9 JUILLET. Marie Niffle, Blanc Seau. — Léon Acquette, rue du Château.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 9 JUILLET. — Clémentine Castel, 11 mois, rue de Paris.

MARIAGES DU 9 JUILLET. — Jean-Baptiste Catoire, 29 ans, marchand de déchets, et Marie Destombes, 25 ans, tailleuse.— Jean Delflisse, 57 ans, marchand épicier, et Sophie Haquette, 41 ans, marchande.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille TRUFFAUT-FOURNIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Théodore-Florimond TRUFFAUT, veuf de Dame Léocadie-Joséphine SCOTET, décédé à Roubaix, le 9 juillet 1879, dans sa 51e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICES SOLENNELS, qui auront lieu le samedi 9 courant, à 9 heures 1/2, en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix.— L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Château, 46.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 14 juillet 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Joséphine-Thérèse VAN ERDEWEGH, épouse de Monsieur Charles ROUSSEL, décédée à Roubaix, le 11 juin 1879, dans sa 53e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique

— Le bruit courait à Roubaix aujourd'hui, qu'un incendie considérable, allumé par la foudre, avait éclaté cette nuit à Tournai. Nous avons aussitôt télégraphié à l'un de nos correspondants tournaisiens qui nous répond :

Tournai, 2 h. 53 m., soir.

« Il n'y a pas eu d'incendie cette nuit, à Tournai, ni aux environs. Un violent orage a éclaté cette nuit, il a duré dix minutes.

» La foudre est tombée sur le château de M. Delannoy, à Kain. La chambre du cocher a été ravagée, les murailles trouées, les vitres brisées.

» A Tournai, le fluide électrique est entré dans une conduite de gaz en réparation ; après un trajet de 200 mètres sur l'établissement, il s'est arrêté à un tampon de caoutchouc. Le sol de la rue a été soulevé sur une longueur de 12 mètres. Le tuyau a été brisé en mille pièces.

» Somme toute, les dégâts sont insignifiants. »

Le *Moniteur* belge a publié dans son numéro d'hier, le décret portant révision de la loi du 23 septembre 1842, sur l'instruction primaire.

Tous les journaux conservateurs belges ont paru, ce matin, encadrés de noir.

— LESSINES. — On écrit de Lessines, 7 juillet, que dimanche, dans la soirée, un ingénieur, en faisant une visite aux carrières, a trouvé dans la carrière de M. Cosyns le cadavre horriblement mutilé d'un nommé Pierre Minck, journalier à Everbecq et âgé de 54 ans.

On suppose que ce malheureux, trompé par l'obscurité, sera tombé dans cet abîme, qui en cet endroit mesure 60 mètres de hauteur. La mort paraît remonter à samedi soir. On a trouvé sur le cadavre une somme de 220 francs en or. Des papiers ont pu établir de suite l'identité. Le cadavre a été transporté par les soins de la police à l'hôpital de Lessines.

— Le choix du nouveau bourgmestre de Bruxelles est décidé. C'est M. Vander Straeten, actuellement premier échevin, qui succèdera à M. Anspach ; il remplissait déjà ces fonctions, à titre intérimaire, depuis six semaines.

FAITS DIVERS

— La femme du sieur Renaud, casseur de bois, à Alençon, préparait hier le repas de sa famille, lorsque le beurre qu'elle venait de mettre dans la poêle s'enflamma subitement.

Elle eut la malencontreuse idée de souffler dessus pour l'éteindre. Loin d'y parvenir, elle ne fit qu'activer la combustion de cette substance qui se répandit bientôt sur sa coiffure et sur son visage.

Saisie d'épouvante, elle perdit connaissance et tomba à la renverse, la tête dans le foyer.

Lorsque son mari rentra à sa maison, située au milieu des bois, la malheureuse ne donnait plus signe de vie. Tout son corps, affreusement brûlé, ne présentait plus qu'une seule plaie vive.

— Mardi soir, deux gendarmes revenant de tournée avisèrent, à deux pas de l'octroi de la route de Paris et dans le voisinage d'un chantier de charpentier, un individu auquel ils crurent prudent de demander ses papiers. Pour toute réponse, ils ne reçurent que des insultes et des menaces, et ils se préparèrent à l'arrêter.

Le vagabond, doué d'une grande force musculaire et d'une agilité surprenante, se précipita sur le premier gendarme qui mit pied à terre, et, d'un vigoureux coup de tête, l'envoya rouler dans le fossé avant qu'il n'ait eu le temps de se mettre en garde ; son camarde pris également à l'improviste, eut bientôt le même sort. Lorsqu'il se furent relevés, l'un d'eux, le sieur Gendrier, fut saisi à la gorge. Son camarade eut toutes les peines du monde à faire lâcher prise par cette bête fauve qui ne cessait de crier à l'assassin. Mais, bien, que les ouvriers du chantier voisin aient refusé de prêter main forte aux représentants de l'autorité, force est restée à la loi. Ces braves militaires, sans tenir compte de leurs uniformes lacérés, pas plus que des coups de pied que leur distribuait ce forcené, parvinrent à le garrotter solidement. C'est un condamné libéré qui sort des prisons de Paris il y a environ six semaines.

Charade

Mon premier des Chinois obtient l'absurde hommage,
Man dernier de Bacchus barbouille le visage
Mon entier des mortels est souvent le partage.

Les mots du logogriphe d'hier sont : *Maison, mai, son.*

Très-souvent nous recevons des lettres de félicitations qui nous prouvent que nous avons eu raison de recommander la *Georgine de Champbaron*, 30 rue de Provence.

En effet, cette découverte qui fait instantanément disparaître les rides, tient plus qu'elle ne promet, à l'encontre de certaines préparations charlatanesques.

D'ailleurs elle possède une immense supériorité sur les autres dont la base est composée de minéraux. Elle ne contient *absolument* que des végétaux.

Si nous ne nous trompons, l'eau et la crème coûtent 20 francs et 25 francs la poudre comprise.

(*Service de la Correspondance Saint-Chéron.*)

NOUVELLES DU MATIN

L'Affaire Mayer

Paris, 10 juillet, 6 h. soir.

Le jury relatif à l'affaire Mayer s'est réuni ce matin et a décidé d'entendre les parties séparément.

M. Christophle a été entendu dans la matinée, M. Mayer le sera samedi.

Le projet Ferry

Le projet de M. Ferry contre la liberté de l'enseignement supérieur sera communiqué aujourd'hui au Sénat.

La commission serait nommée samedi.

Un groupe important de sénateurs se propose de demander l'urgence.

—

Paris, 10 juillet, 7 h. soir.

Le *Pays* publie une lettre de M. Robert Mitchell qui se prononce en faveur du prince Jérôme. Il veut le reconnaître comme le chef de la famille des Napoléon et conséquemment comme chef du parti.

M. de Cassagnac répond en demandant préalablement des gages au prince Jérôme, car il ne veut à aucun prix du genre d'empire que Jérôme a représenté jusqu'ici.

—

Capetown, 24 juin.

Sir Garnet Wolseley, aussitôt son arrivée ici, est parti pour Natal.

L'avant-garde anglaise est arrivée jusqu'à 25 milles du kraal de Cettiwayo.

Le lieutenant Carey a lu sa défense devant le consil de guerre.

Il a dit qu'il croyait que le prince avait réussi à s'échapper avec les autres soldats, lors de la surprise par les Zoulous.

Quand il s'aperçut de son erreur, on lui dit que le prince était mort ; il lui était alors impossible de rebousser chemin, n'ayant que quatre hommes à sa disposition pour faire face à l'ennemi.

—

Londres, 10 juillet, 6 h. 55, s.

Demain vendredi, à trois heures du soir, le corps du Prince abordera à Woolwich, où la cérémonie anglaise aura lieu. Aussitôt le corps sera transporté la nuit à Chislehurst.

On dit que le roi du Zuzuland se serait serait suicidé et que la paix est signée.

Le lieutenant Carey a été mis aux arrêts.

—

Portsmouth, 10 juillet.

L'*Orontes*, ayant à son bord les dépouilles mortelles du Prince Louis-Napoléon, est arrivé ce matin, en rade de Spithead.

A son arrivée, l'*Orontes* a été reçu par une salve d'artillerie.

Pendant la traversée de Madère à Spithead, le cercueil était dans le salon de l'*Orontes*, qui avait été transformé en chapelle ardente. Le cercueil était couvert de fleurs, de croix et de palmes.

Le prince Murat est arrivé à bord de l'*Orontes* à huit heures, il a pris possession du cercueil qui lui a été remis par l'amiral et les officiers du bord.

Le cercueil a été transporté ensuite à bord du yacht *Eachanteress* où il a été placé dans un salon spécialement préparé pour le recevoir.

Tous les vaisseaux de guerre, en rade de Spithead et à Portsmouth, avaient leur pavillon en berne, des coups de canon étaient tirés de minute en minute.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Lois autorisant le département de l'Aisne à contracter un emprunt et à s'imposer extraordinairement ; — le département de la Mayenne à contracter un emprunt ; — le département du Tarn à s'imposer extraordinairement ; — la ville d'Orléans à contracter un emprunt et à s'imposer extraordinairement.

Décrets nommant des maires et des adjoints.

Décret tendant à diverses villes les dispositions du décret qui règle les conditions du recouvrement par la poste des effets de commerce payables sans frais.

Décret nommant un courtier d'assurances maritimes.

Décret portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Arrêté fixant la date du concours général entre les élèves de troisième année des facultés de droit.

Décisions autorisant la création de bureaux télégraphiques municipaux.

—

On lit dans la *XIXe Siècle* :

« On s'occupe, en ce moment, dans les divers ministères du mouvement dans la Légion d'honneur qui a lieu généralement au mois d'août. Le nombre des croix a accorder est assez restreint par suite de la nouvelle loi qui ne permet de remplacer que la moitié des décès. Mais comme cette mesure n'a pas diminué le nombre des candidats, il en résulte un travail considérable pour compulser et examiner des dossiers souvent volumineux. C'est ainsi qu'au ministère de l'intérieur, où l'on ne pourra disposer cette année, en y comprenant les cultes que d'une croix de commandeur, huit d'officiers, et trente-huit de chevaliers, il y a environ trois cents propositions dont les deux tiers sont très sérieuses et très vivement recommandées. Il n'est pas surprenant, après cela, que le travail soit plus long que le désireraient les candidats.»

—

Nous lisons dans la *Marseillaise* ;

« Dans sa séance de lundi dernier, le Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur s'est occupé de la demande en réintégration formée par M. le sous-intendant Brissy, récemment amnistié.

» Malgré les conclusions favorables du rapport de M. Aucoc et l'intervention très-nette de plusieurs membres du Conseil, M. le grand chancelier n'a pu se décider à mettre la question aux voix. Force a donc été au Conseil de se séparer sans prendre de décision. Il aura à délibérer de nouveau, mais seulement dans un mois. »

Le même journal croit savoir que la commission extra-parlementaire des réformes judiciaires vient de se prononcer à l'unanimité moins une voix, en faveur de l'abrogation de l'article 10 du code d'instruction criminelle.

—

On annonce qu'un grand nombre de députés ont l'intention de réclamer demain le renvoi de la séance à mardi.

—

Le *Globe* annonce que la Chambre de commerce de Bordeaux vient de décider à l'unanimité qu'elle inviterait M. de Lesseps à venir faire une conférence sur le canal de Panama.

Cette conférence aura probablement lieu du 20 au 25 juillet.

—

« Il est à peu près certain, assure le *Figaro*, quoi qu'en ait dit, hier, un journal du soir, que le maréchal Canrobert n'assistera pas aux obsèques du prince Louis-Napoléon.

Les maréchaux Canrobert et Lebœuf s'étaient promis, il est vrai, de se rendre à cette cérémonie, mais le gouvernement ayant refusé au maréchal de Mac Mahon l'autorisation que celui-ci avait demandée, le maréchal Canrobert a cru devoir donner l'exemple de la subordination et se résigner à ne pas aller en Angleterre.

Les informations du *Gaulois* sur ce point confirment celles du *Figaro*.

—

Une réunion privée, très-nombreuse a eu lieu hier soir, au Cirque d'hiver. Quatre à cinq mille auditeurs avaient trouvé place dans l'enceinte. La présidence était occupée par le duc de Larochefaucauld-Bisaccia, dont l'entrée et l'allocution ont été couverts d'applaudissements. M. le comte Albert de Mun a ensuite prononcé un discours contre M. Ferry et le conseil municipal de Paris. Il a été acclamé et la réunion s'est terminée par l'adoption d'une résolution protestant avec énergie contre la loi Ferry.

—

Le correspondant du *Journal des Débats* à Vienne lui adresse le télégramme suivant :

« 10 juillet, soir

« Le prince de Battenberg reçoit aujourd'hui solennellement à Tirnova les agens des puissances. Il part demain pour Sofia où il recevra le bérat d'investiture qui ne lui a pas été remis à son passage à Constantinople.»

—

La *République française* publie la dépêche suivante :

« Buda-Pesth, 10 juillet, s.

« La Porte voulant retirer non-seulement le firman de 1873, mais encore tous les firmans relatifs à l'Egypte depuis 1841, les puissances ont commencé des négociations pour régulariser la position de l'Egypte au point de vue international.»

—

On télégraphie de Toulon, que l'amiral Duperré, major de la flotte, vient de partir en permission pour assister aux funérailles de l'ex-prince impérial.

—

Le dernier numéro de la *Jeune Garde* vient d'être saisi pour publication de dessins non autorisés.

—

Petite Bourse du 10 juillet.

3 0/0, 82.55.57 1/2.—5 0/0 116.95, 117.02 1/2 —Italien 80.30, 32 1/2. — Turc. 11,85, 90. — Banque Ottom. 507,50. — Egypte 237.50, 239,37. — Florin 69 7/16. — Russe, 99. — Hongrois 81 7/16, 1/2.

Très-ferme.

Dépêches Télégraphiques

Les funérailles du prince Louis-Napoléon

Londres, 10 juillet.

Les paquebots arrivés aujourd'hui à Folkeston et à Douvres ont amené plusieurs centaines de Français, parmi lesquels de nombreuses notabilités bonapartistes, en grand deuil.

L'*Enchanteress* ayant à bord les dépouilles du prince est passé à Douvres ce soir à 4 h. 1/2.

Les cendres du prince seront probablement débarquées à Woolwich demain soir à 4 heures.

On continue à faire de grands préparatifs pour les funérailles.

Espagne

Madrid, 10 juillet.

A la Chambre des députés, M. Romero Ortiz attaque les libéraux conservateurs et demande des explications sur la démission de M. Canovas del Castillo.

Le journal *El Liberal* dit que l'Empereur d'Autriche recevra, cet été, d'un personnage très-élevé de Madrid, une lettre confidentielle dont le contenu intéresse les familles royales d'Autriche et d'Espagne, et sera publié officiellement au mois de novembre prochain.

Portugal

Lisbonne, 10 juillet.

Le Gouvernement a supprimé les paiements non consignés dans le budget.

La presse continue à critiquer les autorités au sujet de l'insalubrité de la ville.

2,036 décès ont été constatés pendant le dernier semestre.

La fièvre jaune a disparu.

M. Casal Ribeiro est nommé ambassadeur de Portugal à Madrid.

La fièvre jaune

New-York, 10 juillet.

Cinq nouveaux cas de fièvre jaune ont été constatés aujourd'hui à Memphis. Il y a eu un cas de mort.

La panique règne en ville.

Les chemins de fer ne suffisent pas à transporter les personnes qui fuient le fléau.

Un incident à la Chambre des Communes

Londres, 10 juillet.

Chambre des Communes. — Suite de la discussion du bill sur la discipline de l'armée.

Un vif incident se produit.

M. Sullivan appelle l'attention de la Chambre sur la présence d'un étranger qui, dans les tribunes, prend des notes sur les discussions.

Le président répond que cet étranger est un fonctionnaire qu'il a autorisé de prendre des notes sur les débats.

A la suite de cet incident le président quitte le fauteuil de la présidence, au milieu des vives protestations des membres irlandais.

La Chambre se constitue de nouveau en comité pour discuter le bill.

MM. O. Connor et Perver proposent l'ajournement de la discussion afin de pouvoir examiner la conduite du président qui a permit à un fonctionnaire de prendre des notes.

Après une discussion orageuse, la Chambre renvoie à demain, la discussion de cette proposition, puis elle reprend la discussion du bill sur la discipline dans l'armée.

La question égyptienne

Constantinople, 10 juillet.

La France et l'Angleterre demandent communication du Hatt d'investiture de Tenfik, lequel doit contenir les droits du Khédive et au nombre de ces droits, celui de conclure des traités de commerce.

DERNIERE HEURE

Le projet Ferry

Versailles, 11 juillet, 4 h.

Le projet Ferry a été distribué aujourd'hui au Sénat.

CHAMBRE DES DEPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Présidence de M. GAMBETTA.

Séance du 11 juillet

La séance s'ouvre à 2 heures.

La Chambre adopte divers projets.

M. BRISSON, président de la commission du budget, présente quelques explications générales sur le budget des recettes et des dépenses.

Il dit que l'objectif de la commission est la suppression graduelle des impôts extraordinaires votés à la suite de la guerre.

M. Brisson combat la majoration des crédits au nom du contribuable.

COMMERCE

MARCHÉ LINIER DE LILLE

10 juillet 1879

LINS DE PAYS. — Les affaires, ont été un peu plus actives cette semaine ; il s'est surtout traité du livrable. La tendance des prix est à la baisse.

ETOUPES DE PEIGNAGE. — Aucun changement à signaler sur les cours de la semaine dernière.

LINS DE RUSSIE. —Un bon courant d'affaires à prix fermes. Les achats continuent d'être difficiles en campagne.

FILS. — Les affaires sont calmes ; les fins lins sont au peu plus demandés.

FILS DE JUTE. — La demande est bonne pour les fils cardés, les stocks à peu près nuls et les prix fermes. Les peignés s'écoulent sans changement dans les prix.

TOILES. — Il se traite des affaires, mais la demande n'a pas l'importance qu'elle devrait avoir à cette époque de l'année.

PRINCIPALITÉ DE LILLE. — Etat des quantités de toiles, fils et lins importés et exportés pendant la 3e décade de juin 1879.

Importations. — Lin brut 6,480 kil. — Lin teillé 1,470.823 k. — Etoupes de lin 260,927 k. — Fils de lin 179,363 k. — Fils d'étoupes »» »»» k. — Fils de jute »»» 3 kil. — Toiles de lin 21,354 k.

Exportations. — Lin brut 268,330 kil. — Lin teillé 71,909 k. — Etoupes de lin 429,775 k. — Fils de lin 53,878 k. — Fils d'étoupes 31,982 k. — Fils de jute 39,07 k. — Toiles de lin 1,279 kil.

PORT DE DUNKERQUE. — Importations et exportations des matières textiles du 1er au 7 juin 1879.

Importations. —Lin 1,014,714 k. — Jute 163.622 k. — Chanvre 15,803 k. — Etoupe »»,»»» k. — Fils de jute »»,»»» k. — Fils de lin »,»»» k. — Toiles de lin 1,889 k. — Toiles de jute 1,682 kil.

Exportations.—Lin »,»»» k. — Chanvre »»» k. — Etoupe 000 k. — Jute 3,100 k. — Fils de lin 500 k. — Fils de jute 7,734 k. — Toiles de lin 328 kil. — Toiles de jute »»»,»»» kil.

NOUVELLES DE LA RÉCOLTE

LILLE, 9 juillet. — Les renseignements reçus de la plupart des districts où on récolte le lin, ne sont pas encourageants. Les pluies abondantes et continuelles qui ne cessent de tomber depuis quelques semaines, ont fait un tort sérieux aux lins sur terre. Des fermiers arrachent le lin avant maturité. On craint une perte sensible dans la qualité et le rendement.

MARCHÉS BELGES

Peu approvisionnés, prix en hausse.

(*Journal-Circulaire.*)

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

10 Juillet. — 6 heures soir

Huile colza en t. d.	81 75	Esprits	55 50 ..
id. en tonnes	83 75	Farines 8 m.	59 75 ..
id. épurée	91 75	Supérieure	56 25 ..
Huile de lin en f.d.	70 75	Suif	76 .. ..
id. en tonnes	72 75	Cafés Java	230
Suc. 7/9 disp.	55 25	Ceylan	215
id. 10/13 d.	49 25	Haïti	210
id. blanc 3 c.	58	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	135	Cacaos Para	180
id. belle sorte	136	Guayaquil	160
Certific. de sortie	75 75	Haïti	110
Mélasse de fab.	11 10 75	Trinité	165
id. raffinerie	12 50 ..	Caraque	200 à 400

COURS COMMERCIAUX DE PARIS

du 10 Juillet, 6 heures soir.

Huile de colza		Farines 8 marques	
Disponible	81 75 ..	Courant	59 50 ..
Courant	81 50 75	Août	60 25 .
Août	81 75 82	Sept.-octobre	.. .. ..
4 derniers	82 25 50	4 derniers	61 61 25
4 premiers	82 2. 50	Farines supérieures	
Huile de lin		Courant	57 25 . .
Disponible	70 75 ..	Août	57 75 58
Courant	70 50 75	Sept.-octobre	. ..
Août	70 50 75	4 derniers	58 75 ..
4 derniers	70 25 50	M. Darblay.	61 .. ..
4 premiers	70 70 25	Blés	
Spiritueux		Courant	27 40 ..
Disponible	55 50 .	Août	27 50 60
Courant	55 25 50	Sept.-octobre	.. .. ..
Août	55 50 ..	4 derniers	28 . ..
4 derniers	55 75 ..		
4 premiers	55 .	Seigles	
Stock	9600 pipes	Courant	18 18 25
Circulation	50	Août	18 .. .
Sucres		Sept.-octobre	.. ..
N° 1 0/13 cour.	49 25	4 derniers	18 .. ..
N° 7/9 d.	55 25 50		
Blanc 3 cour.	58	Avoines	
Août	58 58 25	Courant	18 18 25
4 derniers	58 58 25	Août	18 . .
4 premiers	. .. .	Sept.-octobre	. .. ..
Raffinés	135 .. à 135 .	4 derniers	18 .. ..

PARIS 11 juillet. — *Dépêche de 2 heures.*

Huile de colza.		Août	58 75
Courant	81 50	4 derniers	59 »»
Août	81 75	Raffinés	135 »» à 136 »»
4 derniers	82 25	Farines 8 marques	
4 premiers	82 »»	Courant	59 50
Huile de lin.		Août	60 »»
Courant	70 50	Sept.-octobre	»» »»
Août	70 50	4 derniers	61 »»
4 derniers	70 50	Blés	
4 premiers	70 25	Courant	27 25
Spiritueux		Août	27 30
Courant	55 25	Sept.-octobre	»» »»
Août	55 25	4 derniers	27 75
4 derniers	55 50	. Seigles	
4 premiers	54 50	Courant	17 50
Sucres roux		Août	17 50
10/13	49 25	Sept.-octobre	»» »»
7/9	55 50	4 derniers	18 »»
Sucres blancs		Marq. Darblay	61 »»
Courant	58 75	Temps : variable.	

Bilan de la Banque de France

Le 10 juillet 1879, au matin

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION	
Avances	6.666.000
Comptes courants particuliers	5.047.000
DIMINUTION	
Encaisse	29.512.000
Compte courant du Trésor	8.144.000
Circulation des billets	8.868.000
Portefeuille	4.292.000

CORRESPONDANCE FINANCIERE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000) PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA « BOURSE » 11, RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 10 juillet.

Le marché s'est sensiblement raffermi aujourd'hui. Les deux 3 0/0 cependant restent un peu lourds, mais le 5 0/0, comme nous l'avions prévu, témoigne de meilleures tendances. Le 3 0/0 finit à 82,47 ; le 5 0/0 à 116,97 ; l'amortissable à 84,75.

Les fonds d'Etats étrangers sont à peu près stationnaires ; l'italien reste faible à 80,25 et l'Obligation unifiée d'Egypte est lourde à 236 ; mais le mouvement de hausse se prononce sur les institutions de crédit.

Nous rappelons à nos lecteurs que les 14 et 15 juillet, le Crédit général Français met en vente 5,500 actions de la Compagnie de réassurances générales. Nous avons expliqué dans notre dernière revue ce qu'était la réassurance: disons aujourd'hui que la capital de 35,000,000, auquel a été créée la nouvelle Compagnie, est le capital le plus élevé des Compagnies de cet ordre et que cela est un des grands éléments de succès de l'affaire. En outre, le capital est exclusivement affecté à la garantie des contrats, et il est placé en fonds d'Etat ou immeubles. Ce sont là les conditions qui assurent le succès de l'émission.

—

La Banque Nationale exécute les ordres de Bourse, encaisse tous les coupons, et répond par lettre à toute demande de renseignements.

Adresses Industrielles & Commerciales

Restaurants

FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, R no baix.

GINIONS, rue Neuve.

FOURNIER-DELFORTRIE. ARTICLES DU JAPON pr fêtes et cadeaux, Grande-Rue 6, Roubaix. 1158

A. BOUTRY, 41, rue de l'Espérance Couverture et zinguerie. Réparations. 1647

Mme Désiré CARRETTE, modes haute nouveauté, rue Pauvrée, 31, Roubaix. 1900

Tapis-Ameublements

BERNARD-WELCOMME, rue du Vieil-Abreuvoir, 5 et 13, Roubaix. —Grand choix de tapis en tous genres; toile cirée pour parquet, tapis, liége et Caoutchouc. Articles de voyage. — Ameublements complets, sommiers élastiques, Glaces. — Agrès pour gymnase, etc.

Confections

Au Palais de Cristal. MONCHY-DUPIRE Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confection, pour hommes.* 16540

Charbons

J. VOREUX fils, rue de Mouveaux, 1 bis, Roubaix. 18629

Agence immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris